

**L'ÉQUIPE
SOLIDE ET
PROCHE**

Votre Député
**GUILLAUME
BACHELAY**



Suppléante
**MÉLANIE
BOULANGER**
Maire de Canteleu

BP 10126
76501 Elbeuf Cedex
06 65 06 21 25
guillaumbachelay@laposte.net



plaidoyerlocal@ccfd-terresolidaire.org

Elbeuf, le 6 juin 2017

Madame, Monsieur,

Madame Denise AMBROISE et Messieurs Pierre VERGNAULT et Patrice AUDOLLENT m'ont récemment transmis les « *15 propositions pour une France solidaire dans le monde en 2017* » portées conjointement par ActionAid France-Peuples Solidaires, Oxfam France, Secours Catholique-Caritas France et votre organisation. En complément de notre échange à Elbeuf le 26 mai dernier, je souhaite par le présent courrier vous apporter plusieurs réflexions sur les importants sujets en question.

La lutte contre la fraude et l'évasion fiscales est un enjeu fondamental pour la stabilité du monde, un partage équitable des richesses, pour nos démocraties et le respect du principe d'égalité devant l'impôt qui les fondent. Au cours des cinq dernières années, avec mes collègues députés de la majorité, nous avons mené ce combat avec résolution. Durant la législature, quatre-vingt nouvelles mesures de lutte contre la fraude et l'optimisation fiscales ont ainsi été adoptées pour le cadre national.

La France a, entre autres décisions, instauré pour les très grandes entreprises une obligation de transparence sur leurs activités pays par pays – les ONG internationales, dont CCFD-Terre Solidaire, ont pu consulter pour la première fois ces données –, créé un parquet financier spécialement dédié à la lutte contre la délinquance financière et la fraude fiscale, renforcé les moyens de TRACFIN, accru la protection des lanceurs d'alerte. C'est aussi durant cette législature qu'a été créé le service de traitement des déclarations rectificatives (STDR). En 2015, le contrôle fiscal a permis de notifier 21,2 milliards d'euros de droits et pénalités, contre 16 milliards d'euros en moyenne sous la mandature précédente. Les résultats ont progressé grâce à une meilleure visibilité des flux financiers internationaux permettant de traquer et combattre la fraude des multinationales (prix de transfert, établissements stables).

L'action s'est déployée à l'échelle européenne. C'est le sens de la directive de 2014 voulue par la France et l'Allemagne qui dote l'Union européenne d'un arsenal pour lutter contre l'optimisation, selon des recommandations de l'OCDE. En 2015, l'Union européenne est parvenue à un accord sur la transparence des règles fiscales accordées à des multinationales, les *rulings*. Dans sa plateforme programmatique pour les élections législatives des 11 et 18 juin 2017, le Parti socialiste appelle quant à lui à l'adoption d'une taxe sur les multinationales à l'échelle européenne pour lutter contre l'optimisation et l'évasion fiscales.

A l'échelle internationale d'importantes avancées ont été obtenues. En novembre 2015, à Antalya, en cohérence avec la position défendue par la France, les pays du G20 ont décidé de mettre en œuvre le projet sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices. En octobre dernier, lors de la réunion du FMI et de la Banque mondiale à Washington, le Gouvernement français a plaidé pour un système de sanctions collectives contre les pays non

coopératifs en matière fiscale : ces derniers figureront sur la liste noire qui sera publiée dans les prochaines semaines – je plaide, avec d'autres, pour l'établissement d'une liste crédible des paradis fiscaux dans le monde. En février dernier, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de résolution européenne invitant le Gouvernement français à être à l'initiative d'une « Conférence des Parties » (COP), sur le modèle de la Conférence de Paris sur le climat, sous l'égide des Nations unies et portant sur la régulation de la finance mondiale, l'harmonisation et la justice fiscales. C'est un projet de résolution que j'ai soutenu.

Le Président de la République a d'ores et déjà indiqué son souhait de prolonger cette dynamique, notamment en alourdissant les sanctions contre la fraude fiscale, en luttant contre les arrangements fiscaux entre Etats et entreprises multinationales – c'est notamment l'exemple d'Apple et de l'Irlande. Fort du soutien de nos concitoyens, je serai demain un soutien exigeant de ces propositions.

Autre enjeu essentiel qui mobilise CCFD Terre Solidaire et que je partage pleinement : **rendre plus juste la fiscalité, au niveau national comme à l'échelon européen**. En ce domaine aussi, de nombreuses mesures ont été engagées. Dès 2013 et selon l'Insee, les inégalités de revenu ont baissé pour la première fois depuis 1996. C'est le résultat d'une politique globale qui s'est déployée progressivement pendant la législature : baisse de l'impôt sur le revenu de six milliards d'euros depuis 2014 pour plus de douze millions de foyers fiscaux, soit 500 € en moyenne par foyer et par an; restauration d'un véritable impôt sur la fortune (ISF) ; renforcement des prestations sociales, etc. A l'échelle européenne, il est nécessaire poursuivre les avancées obtenues dans la mise en œuvre de l'Assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (Accis). L'élaboration de règles uniformes pour calculer les bénéficiaires imposables des entreprises dans l'ensemble de l'Union permettrait aux entreprises d'exercer leurs activités plus facilement et à moindre coût au sein du marché unique. En outre, l'Accis constituerait un outil puissant pour lutter contre l'évasion fiscale et garantir par là même l'équité devant l'impôt. C'est une position, notamment développée par le Gouvernement français en février 2017, que je fais mienne. Je souhaite qu'elle soit confirmée et confortée durant la prochaine mandature.

Votre organisation est également très investie en faveur de **l'aide au développement**. L'aide publique française au développement s'établit à 9,4 milliards d'euros en 2017, contre 8 milliards d'euros en 2014. D'après les estimations préliminaires notifiées à l'OCDE, La France est le cinquième bailleur mondial d'aide Publique au Développement en volume, derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon. La part des Pays les Moins Avancés (PMA) dans l'aide bilatérale de la France s'établit en 2017 à près de 22 %, ce qui représente une augmentation de 3 points par rapport à 2014. Entre 2013 et 2015, l'Aide Publique au Développement (APD) a contribué à la scolarisation de 2,6 millions d'enfants au primaire et au collège, à l'accès de 3,8 millions de personnes à une source pérenne d'eau potable. Elle a aussi contribué au développement de 150 000 petites entreprises. Plus de 200 millions d'euros par an de taxe de solidarité sur les billets d'avion, ainsi qu'une part croissante de la taxe française sur les transactions financières (60 millions d'euros en 2013, 100 millions en 2014, 140 millions en 2015) sont affectés au développement. Le Président de la République s'est engagé à consacrer 0,55 % du revenu national brut (RNB) français à l'APD d'ici à la fin du quinquennat, avec l'objectif d'atteindre les 0,7 % entre 2022 et 2030. C'est un engagement que je partage.

La lutte contre le réchauffement climatique et, plus largement, la protection de l'environnement sont une urgence vitale. Ils sont au cœur de mon engagement d'élu local et de parlementaire. Au niveau international, la France s'est mobilisée en décembre 2015 pour la signature de l'Accord de Paris pour le climat, premier accord universel et juridiquement contraignant. La récente annonce du Président Trump est une décision funeste pour la planète

et pour les Etats-Unis. Une mobilisation de l'ensemble des parties dans le cadre d'une coopération internationale confortée doit permettre de préserver l'élan de la COP 21, la bonne exécution des résolutions de l'accord, le respect des engagements pris à Paris et des financements à mobiliser. C'est une cause d'intérêt humain.

Cet enjeu doit demeurer au cœur de l'action diplomatique de la France. A l'échelle nationale, la France s'est montrée exemplaire, avec, entre autres, l'adoption de la loi sur la transition énergétique et de la stratégie nationale bas carbone. Plusieurs objectifs sont désormais inscrits dans la loi : 40 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, 75 % de réduction des émissions d'ici 2050, 32 % d'énergies renouvelables en 2030, etc. Lors de la campagne électorale, le chef de l'Etat a pris de nombreux engagements pour lesquels, militant de longue date de la sociale-écologie, je serai un soutien constructif et vigilant : placer la France en tête du combat contre les perturbateurs endocriniens et les pesticides ; rénover un million de logements mal isolés d'ici 2022 et en priorité ceux des personnes les plus modestes ; faire de la France le leader mondial de la recherche sur la transition environnementale ; agir pour que, d'ici 2022, la moitié des produits proposés dans les cantines scolaires et les restaurants d'entreprise soient bio, écologiques ou issus de circuits courts ; fixer un prix plancher du carbone dans les pays de l'Union européenne.

Depuis sa création, le CCFD Terre Solidaire se tient aux côtés des **migrants et se mobilise pour la défense du droit d'asile**. Depuis 2012, l'asile a été réformé pour améliorer l'efficacité des procédures et renforcer les droits et les garanties des demandeurs : enregistrement plus rapide des demandes ; présence d'un conseil lors de l'entretien avec un officier de protection ; meilleure prise en compte des vulnérabilités. Les places d'hébergement pour les demandeurs d'asile ont été augmentées avec le doublement du parc de places en CADA – de 20 000 à 40 000. Le camp des migrants et des réfugiés de Calais a été démantelé et les personnes concernées ont été mises à l'abri. En réponse à la crise migratoire en Europe, et dans le cadre de la clé de répartition d'accueil des réfugiés syriens déterminée au niveau européen, que la France appelait de ses vœux, notre pays s'est engagé à accueillir sur son territoire 30 000 réfugiés en deux ans. Le Président Macron a indiqué son souhait que les demandes d'asile déposées en France soient examinées en moins de six mois, recours compris.

La crise migratoire d'une ampleur exceptionnelle à laquelle l'Europe fait face est la conséquence des déséquilibres et des désordres qui traversent le monde. Ils sont nombreux : conflits ouverts ou larvés en Afghanistan, en Irak, en Syrie, en Erythrée, au Soudan, en Libye ; dérèglements climatiques et leurs conséquences – inondations, sécheresses notamment ; conditions de vie difficiles – misères, maladies, absence de perspectives – qui poussent les individus à partir vers un ailleurs plus prometteur. C'est la raison pour laquelle la France a appelé la communauté internationale à réagir et a plaidé pour l'organisation d'une conférence internationale sur le sujet.

Le CCFD Terre solidaire mène de nombreuses actions de solidarité internationale et prône une **régulation de la mondialisation**, dans toutes ses dimensions. En ce domaine, la France a été à l'initiative et à l'Assemblée nationale, j'ai contribué avec mes collègues à cette indispensable mobilisation. Outre les mesures mentionnées pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, notre pays s'est efforcé d'organiser systématiquement une action collective, qu'il s'agisse de la gestion des crises régionales ou de la réponse aux grands défis de la planète – croissance, commerce, terrorisme, trafics d'armes et de stupéfiants, lutte contre les pandémies, etc. Grâce à la loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre de 2017, les entreprises de plus de 5 000 salariés devront désormais mettre en place un plan de vigilance comportant des mesures destinées à prévenir les atteintes graves aux libertés fondamentales et à la santé et à la sécurité des personnes. Je

plaide pour que ce choix d'une diplomatie exigeante en matière de solidarité internationale demeure une orientation de la France. Pour ma part, j'y veillerai, fidèle à mes valeurs et à l'action déjà engagée.

Dans mon activité de député à l'Assemblée nationale, en particulier comme membre de la Commission des Finances, j'ai pu mesurer la qualité et l'implication du CCFD-Terre Solidaire sur de nombreux projets ou propositions de loi. Je souhaite que cette contribution pour éclairer la représentation nationale se prolonge dans les prochaines années.

Vous disant ma disponibilité pour poursuivre cet échange,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération la meilleure.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guillaume Bachelay', with a horizontal line underneath the name.

Guillaume BACHELAY